

8. ANIMATION SOCIOCULTURELLE (ASC)

L'animateur socioculturel est un professionnel du travail social qui dispose d'une méthodologie et d'outils qui font de lui le spécialiste du lien social, de la participation citoyenne et de l'intervention communautaire.

Il agit à la fois en tant que médiateur pour améliorer la cohésion sociale et le vivre ensemble, et également en tant qu'intervenant communautaire afin d'augmenter la participation citoyenne et le pouvoir d'agir (empowerment) de ses publics.

LA DÉMARCHE DE PROJET

Le « projet » est la base, l'ossature de la pratique des animateurs¹. Il permet un travail sur l'identité, favorise la cohésion sociale et, permet aux individus de se réapproprier leur capacité d'agir (empowerment).

Les ASC encouragent et facilitent, voire mettent en œuvre les projets au profit, et avec, les habitants (sortir de l'isolement, développer son réseau social, s'impliquer dans la vie de la collectivité...).

Ils accompagnent et développent les projets collectifs pouvant servir d'activité support au mieux vivre ensemble (projets de rencontres culturelles, sportives ou de loisirs, mobilisation citoyenne autour de repas de quartier...)².

La participation des personnes concernées permet de mettre en avant leurs atouts et potentialités à résoudre des difficultés³.



MÉDIATION DES DIFFÉRENCES

En contribuant à réunir des gens autour d'activités menées en commun, l'animateur socioculturel facilite la construction de lien social : il agit avant tout en tant que « médiateur des différences » et par là-même contribue à prévenir les conflits et à améliorer le vivre-ensemble.

Médiation: lorsque l'on parle de médiation, on fait référence à la fois à la résolution de conflit (médiation des différents) et à la création de lien social (médiation des différences).

La Déclaration pour l'animation socioculturelle précise les objectifs de cette mission⁴:

- Jouer un rôle d'intermédiation entre: les acteurs politiques et l'administration, les institutions d'action sociale, la société civile et la vie associative, les habitants.
- Jouer le rôle de « passeur » à l'égard des adolescents et des jeunes adultes: une fonction éducative d'accompagnement vers le statut d'adulte et de citoyen.

INTERVENTION COMMUNAUTAIRE

Action collective

L'animation socioculturelle permet de reformuler des difficultés individuelles en problématiques collectives².

Le professionnel de l'intervention communautaire, [...] doit éveiller l'attention de la population sur un certain nombre d'enjeux et lui permettre de comprendre les mécanismes d'une problématique pour la prendre en charge collectivement. C'est ainsi qu'il peut favoriser l'action communautaire⁵.

Changement social

Le travail d'animation socioculturelle est indissociable d'une forme d'activisme visant le changement social.

Pour le Conseil de l'Europe, l'animation socioculturelle vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. L'animateur socioculturel, est quant à lui, un facilitateur de l'action démocratique : il favorise les prises de conscience d'identités collectives et permet aux communautés de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir. Il s'efforce en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés⁶.

La Déclaration pour l'animation socioculturelle détaille les objectifs de cette mission⁴:

- Mobiliser les responsabilités collectives et les solidarités de proximité, renforcer les ressources des personnes.
- Renforcer les capacités sociales des personnes.
- Favoriser et multiplier les occasions d'exercer l'autonomie dans un sens large, à savoir : la possibilité d'agir sur son quotidien, d'agir collectivement et d'initier des actions, de participer à la vie publique et de se constituer en interlocuteur des acteurs politiques.
- Donner une visibilité aux problèmes sociaux en jeu, créer ou maintenir le contact, fût-il conflictuel, entre les différents acteurs.

Voir aussi dossier 5. Intervention communautaires

EXEMPLES

CENTRES D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Plusieurs communes disposent de centres d'animation socioculturelle ou de maisons de quartier autour desquels sont organisés diverses activités (sociales, culturelles, sportives) qui permettent aux habitants de créer un lien social. Certains de ces centres sont plus spécifiquement destinés aux enfants et jeunes (« centre de loisirs », « jardin d'aventures »).

- Bussigny : Centre de rencontre et d'animation de Bussigny (CRAB)- www.crablog.net
- Chavannes-près-Renens : TSP- www.jeunesse-chavannes.ch (sans centre)
- Crissier : Centre Transit Espace Animation : www.crissier.ch/jeunesse
- Ecublens : Centre de jeunes- www.ecublens.ch/jeunes
- Epalinges : Commission d'animation de la Jeunesse d'Epalinges : www.caje.net
- Lausanne : Les 16 centres lausannois sont gérés par la FASL, www.fasl.ch
- Prilly : Carrefour Sud Prilly : www.carrefour-sud.ch / Service Jeunesse Prilly : www.prilly.ch/jeunesse
- Pully : Espace jeunes : www.espacejeunes.ch
- Renens : Centre de rencontre et d'animation de Renens : www.cra-renens.ch

De plus en plus de centres sont ouverts à tous et les activités mélangent un public de plus en plus varié. Il ne s'agit pas tant d'occuper des publics spécifiques, que de créer de la cohésion sociale au travers de la création de liens intergénérationnels, interculturels, etc.

EXEMPLES DE MISSIONS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) définit ainsi certaines missions de l'ASC:

Mission	Exemple
Intégration sociale	Tout en s'adressant à l'ensemble de la population, l'animation doit identifier les populations isolées et marginalisées et promouvoir des activités susceptibles de favoriser leur intégration sociale.
Prévention	En offrant un accueil, des relations et des activités de qualité, en soutenant la réalisation de projets personnels et collectifs, en développant l'estime de soi et la solidarité, l'animation socioculturelle doit jouer auprès des jeunes en particulier un rôle préventif par rapport aux facteurs de risques auxquels ils sont confrontés: échec scolaire, chômage, difficultés familiales, consommation de produits stupéfiants, incivilités, etc.
Compétence sociale	Beaucoup de personnes ne disposent pas ou croient ne pas disposer de compétences sociales suffisantes. L'animation socioculturelle, en veillant à promouvoir l'auto-organisation des usagers, doit offrir à ces personnes l'occasion d'acquérir ou retrouver une estime de soi et des capacités à mieux vivre en société.
Promotion de la solidarité sociale	L'existence, au sein de la population, d'un sentiment de solidarité sociale est une condition essentielle au bon fonctionnement de la société. Pour que ce sentiment se développe, chacun doit être en mesure d'expérimenter les bénéfices associés aux comportements de solidarité. L'animation socioculturelle doit offrir des possibilités dans ce domaine. Elles seront d'autant plus réelles que les prestations sont produites en collaboration avec les usagers.



EXEMPLES D'ÉVÈNEMENTS

Le travail d'animation socioculturelle peut prendre la forme d'un projet délimité dans le temps :

- **La Fête des voisins**
Les instigateurs d'une fête des voisins sont les habitants eux-mêmes qui invitent leurs voisins. www.lausanne.ch/thematiques
- **La Caravane des quartiers**
Il s'agit d'une manifestation interculturelle itinérante qui favorise les échanges entre riverains de différents quartiers lausannois. www.caravanedesquartiers.ch
- **Repas communautaire du CRA**
A Renens, suite à un diagnostic effectué par Rel'aids⁷, les autorités ont décidé de promouvoir le vivre ensemble des habitués marginalisés de la place du marché avec ses riverains : chaque vendredi, un repas communautaire est organisé au CRA (centre de rencontre et d'animation).

DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

Dans le cadre du programme national « Projets urbains – Intégration sociale dans des zones d'habitation », plusieurs villes vaudoises (Renens/Vevy/Montreux/Yverdon-les-Bains) se sont appuyées sur l'animation socioculturelle pour développer des dynamiques communautaires à l'échelle des quartiers. www.projet-surbains.ch

L'intérêt d'une telle démarche axée sur un territoire (et non un thème) est qu'elle amène les communes à adopter une approche transversale incluant plusieurs dicastères dans le projet.

Voir aussi dossier 7. Urbanisme du vivre ensemble



Voir aussi dossier 5. Intervention communautaire

CADRE LÉGAL

Etant donné le nombre de domaines concernés par l'animation, il n'est pas possible d'établir une liste des législations en vigueur.

CHARTES

Au niveau romand, il existe plusieurs documents de référence utiles:

- **Avenir social.** Code de déontologie du travail social en Suisse, 2010. www.avenirsocial.ch
- **Joëlle Libois et al.**, « Déclaration pour l'animation socioculturelle ». www.anim.ch, oct-2010.
- **FASE**, « Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève 1993-2013 ». www.fase.ch 2013.
- **FASL**- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise, « Charte Lausannoise [pour l'animation socioculturelle] ». www.fasl.ch, 01-oct-1995.

VALEURS⁴

La libre adhésion

Les individus et les groupes s'investissent librement dans l'action; ils sont des acteurs et des citoyens à part entière et non des «cibles» ou des «usagers» de l'action sociale.

La participation

Toute activité ou action est construite avec les individus et les groupes qui le souhaitent, la finalité principale en est l'accroissement de leur autonomie individuelle et collective.

Le changement social

Les interactions entre individus et groupes visent l'intégration des minorités défavorisées afin de permettre d'instaurer des dynamiques de changement innovantes.

La solidarité au sein d'une communauté diversifiée

L'animation socioculturelle est «tout public», elle privilégie les interactions entre groupes de toutes cultures, de tous âges et de tous statuts sociaux.

La valorisation de la culture

Il s'agit d'un mode d'appartenance, d'expression et d'action.

MISE EN OEUVRE

RATTACHEMENT INSTITUTIONNEL

L'animation socioculturelle est souvent rattachée à un centre de loisirs / maison de quartier. Le travail d'animation socioculturelle peut également être porté par le tissu associatif local (association de quartier, d'aide aux migrants, handicapés, aînés, etc.) et/ ou par des fondations d'utilité publique (Pro Senectute, Pro Juventute, etc).

BONNES PRATIQUES

A l'exemple du Groupe Coordination Jeunesse de l'Ouest Lausannois (www.j-ouest.ch), les acteurs peuvent se réunir au sein d'une plateforme régionale afin de faciliter les coopérations.

Il faut souligner ici que le travail de type « intervention communautaire » ne se prête pas à une assignation des objectifs, car les participants doivent contribuer à les définir au cours de la démarche.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

RESSOURCES HUMAINES

La formation d'animateur socioculturel s'acquiert dans une haute école spécialisée (Hes) en 3 ans. Le titre obtenu est un Bachelor HES-SO en travail social avec orientation en animation socioculturelle.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Certains programmes (autour de la jeunesse, de l'immigration, de la violence, de la démocratie participative, etc.) permettent d'obtenir des cofinancements. Par ex : [Programme national Migration et santé](#)
[Programme national jeunes et violence](#)

RESSOURCES TEMPORELLES

La création de lien social, une augmentation de la cohésion sociale, ou encore une amélioration du vivre-ensemble requièrent un travail dans la durée qui n'a rien à voir avec une succession d'actions de type événementiels.

REMARQUE

Dans l'encadrement des activités de jeunesse, les bonnes pratiques préconisent habituellement 1 adulte pour 6 enfants. Afin d'atteindre ce ratio, l'ASC peut s'entourer de moniteurs ayant une formation CEMEA.

OPPORTUNITÉS et LIMITES

OPPORTUNITÉS

La création de lien social au sein de la communauté a un impact important sur la sécurité et le sentiment de sécurité.

LIMITES

S'il n'est pas réalisé par des professionnels du travail social qui visent le développement du pouvoir d'agir des publics (empowerment), le travail d'animation socioculturelle peut perdre de son intérêt et peut conduire à réduire l'utilisateur à un simple consommateur.

OBTENIR DE L'AIDE

CONTACTS

Anim.ch. Plateforme romande de l'animation socioculturelle
4 rue de la Maladière
1205 Genève
022 321 01 43
info@anim.ch
www.anim.ch

CVAJ
Centre vaudois d'aide à la jeunesse.
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne
021 613 40 40
info@cvaj.ch
www.cvaj.ch

jaiunprojet.ch
Ch.de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne (c/o CVAJ)
021 624 30 43
info@jaiunprojet.ch
www.jaiunprojet.ch

GLAJ-Vaud
Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse
Avenue de Beaulieu 9
1004 Lausanne
021 624 30 31
info@glaj-vd.ch
www.glaj-vd.ch

FORMATIONS

- Haute école de travail social et de la santé (EESP)
Ch. des Abeilles 14, 1010 Lausanne- 021 651 62 00 - reception@eesp.ch
www.eesp.ch
- CEMEA-VD
Avenue de Riant-Mont 1, 1004 Lausanne- 021 661 32 32 cemea-vd@bluewin.ch
www.formation-cemea.ch

SOURCES

1. J.-M. Mignon, Les métiers de l'animation. Dunod, 2012.
2. France Médiation, « Livre blanc des premières assises nationales de la médiation sociale », 2012.
3. P. Nathan, « Travail social communautaire et travail social collectif », in DEASS- Manuel de formation, Noisy-le-Grand: SETES, 2012, p. 136-149.
4. J. Libois et al. « Déclaration pour l'animation socioculturelle »: Affirmer une continuité historique et affronter les défis actuels », 2010.
5. Anim.ch, « L'animateur socioculturel a-t-il un rôle à jouer dans le champ de l'action communautaire ? », 2012.
6. EESP, « Animateur ou animatrice socioculturel-le », 13-janv-2014. [En ligne]. Disponible sur: <http://www.eesp.ch/bachelor/travail-social/travail-social/animateur-ou-animatrice-socioculturel-le/>.
7. B. Perfetta, « Bilan d'un diagnostic communautaire utilisant la méthode vidéo participative ». www.vidpar.org, 2012.